



# CERCLE NAUTIQUE DE PIRIAC SUR MER

Affilié à la FFV N° 44010 Ligue des Pays de la Loire N° 07 et à la FNPPSF code Fédéral 084

## AVIS de COURSE « HABITABLE »

### CAP OUEST

## Régate des jardins de Florent, Trophée AD

Cette deuxième édition « Cap Ouest » organisée par le Cercle Nautique de Piriac se déroulera sur deux jours et en deux étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape le samedi 5 septembre 2026 : Piriac – Port Haliguen
- 2<sup>ème</sup> étape le dimanche 6 septembre 2026 : Port Haliguen – Piriac

#### 1- Bateaux admis : tous les types de voiliers habitables avec un handicap national entre 5 et 26 NET.

- Pour permettre un classement, le CNP attribuera un groupe HN le temps de *la régata*, aux bateaux sans carte d'identité FFVoile.
- Les classements seront calculés en temps sur temps selon le système HN Osiris FFVoile.
- Il y aura deux ou trois classements suivant le nombre d'inscrits :

Trois classements :

**GRA** : bateaux dont le groupe HN net est **supérieur ou égal à 17,1**

**GRB** : bateaux dont le groupe HN net est **supérieur ou égal à 11,1 et inférieur ou égal à 17**

**GRC** : bateaux dont le groupe HN net est **supérieur ou égal à 5 et inférieur ou égal à 11**

Deux classements :

**GRA** : bateaux dont le groupe HN net est **supérieur ou égal à 17,1**

**GRB** : bateaux dont le groupe HN net est **supérieur ou égal à 5 et inférieur ou égal à 17**

#### 2- EQUIPAGES :

- Minimum 2 personnes par bateaux
- Les équipiers devront vérifier que le bateau a bien contracté une assurance pour son équipage.

#### 3- INSCRIPTIONS :

- Pré-inscription obligatoire sur le site internet du CNP **jusqu'au 1 Septembre inclus**
- Confirmation d'inscription et règlement : le vendredi 4 septembre de 17h à 19h00 au CNP Capitainerie
- Briefing le vendredi 4 septembre à 18h30 au CNP Capitainerie



# CERCLE NAUTIQUE DE PIRIAC SUR MER

Affilié à la FFV N° 44010 Ligue des Pays de la Loire N° 07 et à la FNPPSF code Fédéral 084

---

## 4- Droits d'inscription :

- 40€ par bateau à régler au CNP (hors nuitée, prévoir passeport escale)

## 5- Règles applicables :

*En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît qu'il lui appartient, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ ou continuer à courir. Il accepte en outre de se soumettre aux règles citées aux articles 1 et 2 et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles. Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates. Les règles applicables seront les Règles d'Introduction à la Régates (RIR) et les règlements fédéraux.*

## 6- Communication et accueil :

- Canal VHF : 77
- Accueil Port de Piriac : Gratuit pour les nuits de vendredi 4 et de dimanche 6
- Accueil Port Haliguen : les bateaux seront regroupés sur le « ponton réservé »
- **Nuitée à charge de chaque bateaux** (Pass-Ports Escales possible)

## 7- HORAIRES et PARCOURS : en fonction de la météo et validés la veille de chaque départ

- Briefing Piriac : vendredi 4/09 à 18h30 au CNP
- Départ le 5/9, mise à disposition du Comité de course sur l'eau : **8h00** et fermeture de ligne : **17h30**
- Résultats du jour et briefing du 6/09 annoncé le 5/09 à 19h00 au Yacht Club Quiberon
- Départ le 6/09, mise à disposition du Comité de course sur l'eau : **8h00** et fermeture de ligne : **17h00**
- Palmarès **18h00**, terrasse CNP Capitainerie

## 8- Soirée à Quiberon :

### Le CNP propose un repas au Yacht Club Quiberon

- Repas le soir à 20h30 au Yacht Club Quiberon
- 20€ par personne (Sur réservation au CNP uniquement, règlement lors de la confirmation d'inscription)